



BIODIVERSITE

RÉALISER UN A.B.C.

(ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE)

OBJECTIFS

IDENTIFIER les espèces de la faune et de la flore présentes sur la commune

IMPLIQUER les acteurs locaux tels que les associations environnementales, les agriculteurs, les entreprises et les écoles, dans la préservation de la biodiversité locale

DÉFINIR des objectifs de préservation et de gestion des espaces naturels en fonction des spécificités du territoire

SENSIBILISER les citoyens à l'importance de la biodiversité

QUI S'IMPLIQUE ?

Communes, intercommunalité, membres d'associations locales, Parc National, Parc Naturel Régional, citoyens novices ou expérimentés...

AIDES FINANCIÈRES

Chaque année l'OFB lance un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC, pour en savoir plus ---> c'est [ici](#)

POINTS DE VIGILANCE

- une démarche volontaire et collective
- une gestion régulière pour assurer le succès et la durabilité du projet

En mettant en place un Atlas de la Biodiversité Communale sur votre territoire, vous entrez dans un [réseau apprenant et solidaire](#).

Vous bénéficierez de conseils et d'expertise avec des retours d'expérience sur les sujets de biodiversité qui concernent votre territoire.

TEMPS NECESSAIRE : 2 À 3 ANS*

1

Consulter le [guide méthodologique](#) de l'ABC créé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

2

Pour prendre la décision de lancer le projet, former un collectif impliqué en organisant un temps d'information convivial.

3

Établir un 1er inventaire naturaliste du territoire pour identifier les enjeux autour desquels l'atlas peut avoir du sens.

4

Réaliser le diagnostic : choisir les enjeux prioritaires et mobiliser les citoyens dans la démarche pour effectuer les relevés sur le terrain !

5

Mettre en forme les résultats : synthèse et cartographie des enjeux. Produire un plan d'actions : document clé pour agir concrètement à l'aide de l'ABC !

6

Partager et valoriser les productions de l'ABC : journée de restitution et d'échanges à propos des enjeux de biodiversité du territoire

BUDGET NECESSAIRE : 38 000 € *

*PEUT VARIER EN FONCTION DE LA SUPERFICIE, DU DEGRÉ D'EXHAUSTIVITÉ DEMANDÉ ET DE LA COMPLEXITÉ ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE.

ALLER
PLUS
LOIN

A LIRE : [GUIDE MÉTHODO POUR L'ABC](#)
[RAPPORT SUR LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ, IPBES](#)
[PRINTEMPS SILENCIEUX, RACHEL CARSON](#)

A ÉCOUTER :
[BIODIVERSITÉ EN DANGER : COMMENT MIEUX LA PROTÉGER ?](#)
[DANS LA PEAU D'UNE ABEILLE](#)



MOUNTAIN
RIDERS

RÉALISER UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

ENTRETIEN AVEC MAXIME JURDIT (1/2)

MAI 2023



QUI ÊTES-VOUS ?

Je m'appelle Maxime, je suis chargé de mission développement durable à la commune des Belleville. Je suis référent de la labellisation Flocon Vert sur la vallée regroupant les stations de Saint martin de Belleville, les Menuires et Val-Thorens. Au-delà de ça, ma mission consiste à concevoir et piloter la stratégie environnementale de la commune et mener des actions dans différentes thématiques comme l'agriculture, la biodiversité et l'énergie.

Je suis arrivé fin 2019, l'ABC avait déjà démarré aux Belleville. Nous, on a choisi de faire un ABC sur 2 ans, même s'il est possible de le faire sur 3 ans.

ORIGINE DU PROJET

On travaille beaucoup avec le Parc national de La Vanoise, nous sommes d'ailleurs une des deux communes adhérentes à la charte du parc. Dans le cadre de la convention d'application de la charte, on mène des mesures de suivis d'espèces et des mesures de gestion d'espace naturel. Lorsqu'il y a eu un appel à projet lancé par l'OFB (anciennement AFB) sur l'ABC, le parc nous en a fait part. Cela s'inscrivait dans la continuité des actions que nous menions auparavant notamment la présence d'un observatoire de la biodiversité aux Ménuires. Avec aussi la volonté d'élargir nos connaissances de la biodiversité sur l'ensemble de la commune en plus du domaine skiable, le projet a démarré en 2019 pour une durée de deux ans !

DES AIDES FINANCIÈRES

On a fait un plan de financement assez simple, c'est-à-dire que tout ce qui était prestataire d'inventaire d'études, animation, événement etc... c'était pris en charge par la subvention de l'appel à projet, qui était, à l'époque, de 80% de 30 000€ donc 24 000€. Les 20% restants on les a mis sur le temps de travail des agents et les services civiques recrutés.

QUELLES ÉTAPES ?

Au départ, les élus, techniciens et le parc se sont concertés pour savoir quelles espèces il aurait été intéressant de suivre sur la vallée. Le choix a été fait en grande partie de suivre des espèces sur lesquelles on menait déjà des actions. Par exemple, aux Belleville il y a le conservatoire de l'abeille noire de Savoie et la maison de l'abeille noire, il y a déjà un travail de préservation de ce pollinisateur. Logiquement on a donc choisi de travailler sur les pollinisateurs : bourdons et papillons.

Ensuite on avait beaucoup d'actions sur les zones humides donc on a décidé de travailler sur des espèces inféodées à ces milieux : les libellules.

Parallèlement, on avait une action d'extinction d'éclairage public donc on a choisi de cibler une espèce directement liée à l'environnement nocturne : la chauve-souris.

Enfin, nous n'avions que très peu de données sur les micro-mammifère à l'échelle de la commune et des domaines skiables ce qui nous a motivés à nous y intéresser.

Le travail s'est étalé sur 2 ans, avec chaque année un service civique, un premier sur 6 mois avec pour missions : lancement du dossier, prise de contact avec les différents prestataires, organisation des inventaires.

Et puis après on a accueilli un nouveau service civique qui était chargé d'organiser les compléments d'inventaires qui pouvaient nous manquer. Les animations en lien avec l'atlas et la production d'un rapport final ont été ses autres missions.

ENTRETIEN AVEC MAXIME JURDIT (2/2)

MAI 2023

UNE PARTICIPATION COLLECTIVE...

Les élus étaient porteurs du projet, ce qui a facilité la mise en place. Suite au lancement, nous avons créé un comité de suivi assez large pour que tout le monde soit impliqué (association d'habitants, ONF, remontées mécaniques, conservatoire etc...). Ils avaient lieu tous les mois et demi pendant la période de présence des services civiques, avec une fréquence plus forte la première année pour valider les espèces à inventorier, organiser les plannings, choisir les prestataires etc...

Et sur l'année 2020, il y en a eu beaucoup moins : un au début pour relancer, un au milieu du parcours pour faire le point et un dernier pour présenter les résultats.

Au niveau des habitants, on a essayé de mettre en place des protocoles participatifs comme "SPIPOLL"... bon c'était assez compliqué pour que les gens s'y intéressent. Donc après on a un peu bifurqué sur des animations pures et dures, c'est notre manière d'impliquer les locaux et touristes sur ces questions de biodiversité !

ETRE SOUTENU POUR AVANCER !

Les difficultés il n'y en a pas spécialement eues parce que déjà on était pas tout seul, c'est un point important, on était accompagné par le parc national de la Vanoise. C'est assez confortable pour une commune d'avoir des gens qu'on connaît bien qu'on peut solliciter facilement, qui nous aident au quotidien (choix des espèces, accompagnement régulier, méthodologie, choix des prestataires). C'est un facteur extrêmement facilitant pour savoir par quel bout commencer !

ET ÇA CONTINUE APRÈS ?

C'est important l'après et ce qu'on fait des résultats. Pour moi, c'est une réussite car ça amène à d'autres actions, ça sensibilise des gens voir même ça suscite des vocations. Nous, par exemple, pendant 6 mois de l'année on faisait beaucoup d'animations dans le cadre de l'ABC. On a ressenti que ces activités étaient très demandées et donc suite à cette expérience on a mis en place un poste d'animateur nature tous les étés depuis 2020 sur 3 mois. L'animateur organise des animations sur des thématiques variées sur la biodiversité (zones humides, l'adaptation de la vie en montagne, les oiseaux, un jeu de piste avec des empreintes etc...



QUEL CONSEIL ?

Tout d'abord, essayez d'identifier la structure environnementale proche de chez vous (conservatoire, PNR, PN etc...) pour vous accompagner dans le projet et ce sera déjà un bon départ !

L'enjeu c'est que ce ne soit pas la collectivité qui se lance de manière essulée, il y a un travail en amont pour que le territoire adhère à ce projet et que tous ceux pouvant avoir un impact fort sur la biodiversité soient intégrés au projet. Si on fait ça dans son coin, cela perd sa vocation à diffuser de la connaissance.

Mais le plus important c'est de trouver le bon partenaire scientifique ou autres pour aider à soutenir le projet sauf si on a la compétence naturaliste en interne !

LES MOINS...

Le souci de l'ABC, ou du moins la manière dont on l'a conduit, c'est que l'on connaît la présence des espèces sur le territoire mais on ne se retrouve pas avec un maillage fin de la biodiversité sur le territoire.

C'est donc assez difficilement exploitable pour faire le lien avec des projets d'aménagement du territoire.

LE PROJET PORTE SES FRUITS

Aujourd'hui on est en train d'étudier la possibilité de créer un espace protégé sur la vallée des Encombres, et ça c'est quelque chose qui est dans la continuité de l'ABC. Tout l'intérêt de l'ABC, c'est que pendant 2 ou 3 ans, on se réunit régulièrement avec les élus pour parler de biodiversité, ce qu'on a rarement l'occasion de faire habituellement... L'objectif c'est de susciter des envies, pour que le sujet soit un peu plus dans les têtes !



Contact : environnement@lesbelleville.fr